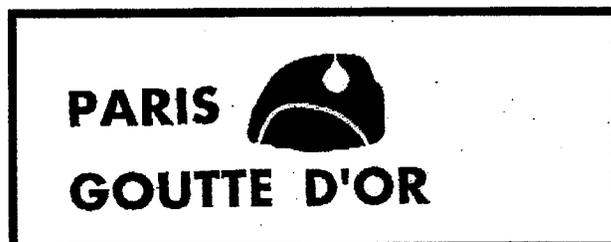

ISSN 076-0662

**P
G
O**



La Lettre

Mai 2002

PGO, 47, rue Polonceau 75018, paris.gouttedor@club-internet.fr, 06 83 16 91 24

Station Barbès Rochechouart : La mobilisation reste d'actualité

Le samedi 20 avril à 11h, la RATP et les adjoints à la voirie des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements avait convié les associations de quartier à visiter le chantier de rénovation de la station de métro Barbès-Rochechouart.

LES TRAVAUX

Au terme des travaux, l'intégralité de l'espace situé sous la station aérienne de la ligne 2 servira d'interconnexion entre les lignes 2 et 4. Les accès actuels seront maintenus et un nouveau couloir souterrain sera ouvert, débouchant sur des escalators et ascenseurs, acheminant directement l'usager sur les quais de la ligne 2. Une entrée supplémentaire "Guy Patin" sera située à l'extrémité est de la station, débouchant ainsi sur le boulevard de la Chapelle à l'intersection avec la rue Guy Patin. Ajoutons, pour être complet sur les aménagements futurs, que les rames de la ligne aérienne 2 seront remplacées de 2003 à 2006.

Le chantier se déroule en deux phases. La première phase s'achève en septembre prochain, moment où sera mis en service le nouvel espace sous la station aérienne. Commencera alors la seconde phase prévue jusqu'en septembre 2003. Au cours de cette seconde phase, les accès actuels à ligne aérienne 2 seront clos pour être entièrement refaits. Voilà pour l'information.

UNE TRANSITION DIFFICILE

Un premier problème, transitoire, concerne le transit des voyageurs durant la seconde phase des travaux (sept. 2002-sept. 2003). L'inquiétude principale concerne l'issue débouchant sur la rue Guy Patin, qui devra absorber l'intégralité du transit entre la ligne aérienne 2 et l'extérieur de la station. On imagine la situation le samedi matin lorsque les usagers seront précipités sur un trottoir qui n'excède pas 2,5 mètres de large. Dominique Lamy, adjoint au maire du 18^e chargé de la voirie, s'occupe du dossier, mais pour le moment aucune solution n'existe. PGO préconise la mise en sens unique (du sud vers le nord) de ce morceau de la Rue Guy Patin, ce qui permettra l'élargissement du trottoir.

Alors que le déroulement et l'organisation du chantier sont programmés depuis des mois voire des années, on s'étonne que ce problème n'ait pas encore trouvé de solution. Il existe un véritable risque qu'aucune solution ne puisse être mise en place d'ici le mois de septembre. A nous de faire pression sur la Mairie. Une autre difficulté concerne l'absence de guichet. Pendant la durée des travaux, l'unique guichet ouvert de la station sera situé dans le souterrain côté Boulevard de Rochechouart. La RATP n'envisage pas la mise en place d'un guichet, même temporaire. Tout cela ne durera "que" un an. Mais il y a plus grave.

DES DECISIONS GENERATRICES DE NUISANCES

Un second problème, permanent, montre une certaine légèreté dans la manière avec laquelle les autorités successives ont dirigé ces travaux. La RATP a choisi de créer un très vaste espace de transit, sans que, à ce jour, ne soit prévue la moindre présence humaine permanente. En revanche, des dizaines de caméras assureront la surveillance. La sortie Guy Patin sera dépourvue de guichet ou de personnel. Il n'est pas plus prévu d'envisager l'installation d'un kiosque ou de commerce de proximité dans cet espace. De manière délibérée, on crée ainsi un espace dont on voit mal comment il pourra être géré. Est-ce pour constater ensuite une dégradation accélérée des lieux, et la mettre au débit d'un quartier pas comme les autres ? Comment peut-on en arriver là ?

La réponse est simple. Au départ du projet, la création de cet espace fermé avait pour but d'insérer dans la station une zone potentiellement propice à la revente à la sauvette ou à la distribution de prospectus. Cet espace devait être contrôlé grâce à l'installation en son sein d'un bureau de police géré par la Préfecture de Police. Or ce projet d'installation a été définitivement abandonné il y a quelques années, sans que la RATP ne modifie ses plans. Ainsi aurons-nous un espace prévu pour être surveillé sans aucune surveillance ! On imagine facilement la suite. La RATP pourra stigmatiser le quartier en soulignant encore, comme elle se plaît parfois déjà à le faire, en quoi Barbès est différent de la Motte-Piquet ou de Quai de la Gare. Il est urgent que nos élus interviennent sur ce dossier pour pouvoir remettre les choses à l'endroit.

LES ACTIONS DE PGO

En collaboration avec les associations Action Barbès 9^e, 10^e et 18^e, nous ne resterons pas les bras croisés. Des solutions existent. Nous exigeons :

1. La mise en sens unique de la Rue Guy Patin pendant la durée des travaux,
2. La mise en place d'un guichet temporaire pendant les travaux,
3. Des garanties de la part de la RATP d'une présence humaine dans l'espace Guy Patin.

Ce n'est pas aux usagers de la station Barbès de payer l'incohérence des intervenants. C'est aux pouvoirs publics, notamment municipaux, de s'organiser pour que la qualité du service public soit la même de Barbès à La Motte-Piquet-Grenelle. Nous avons adressé un courrier à Bertrand Delanoë, avec copie aux maires et adjoints concernés afin qu'une nouvelle réunion soit organisée, et que nous soyons enfin écoutés. La lettre rédigée avec la « fédération » Action Barbès se trouve en annexe du présent document.

PS : un document distribué par la RATP sur les travaux comprenant des plans est disponible auprès de l'association.

Le point sur les mosquées de la Goutte d'Or

En octobre dernier, PGO envoyait à M. Laville, alors Commissaire Principal du 18^{ème} Arrondissement, un courrier faisant part des préoccupations des habitants voisins des mosquées implantées dans le quartier. Michel Neyreneuf, responsable de l'urbanisme et du logement à la Mairie du 18^{ème}, et chargé par Annick Lepetit et Daniel Vaillant de suivre le dossier des lieux de culte dans l'arrondissement, a répondu et fait part des démarches entreprises par la nouvelle municipalité, lors d'une rencontre organisée à l'initiative de PGO le 15 février dernier Salle Saint Bruno.

MOSQUEE DE LA RUE POLONCEAU

L'option retenue par l'ancienne municipalité parisienne (vendre le terrain à l'association) n'est plus d'actualité. Cette mosquée devra être agrandie sur place dans des conditions qui éviteront la prière dans la rue et respecteront la tranquillité du voisinage. Au cours du dernier trimestre 2001, des rencontres ont eu lieu entre la municipalité du 18^{ème}, et les représentants actuels de cette mosquée en compagnie d'un membre du Cabinet de Bertrand Delanoë et d'un représentant de l'OPAC.

En effet, avant d'envisager la signature d'un bail et l'agrandissement, la municipalité a fixé un certain nombre d'exigences à l'association DJAMA'A EL FATH : aucune sonorisation extérieure, une prière dans la rue—actuellement tolérée—mieux encadrée, des statuts de l'association démocratiques avec un bureau identifié et efficace. Un ultimatum avait été fixé jusqu'à la fin de l'année 2001 aux responsables de la Mosquée Polonceau, qui a été reconduit au cours du 1^{er} trimestre 2002.

MOSQUEE DE LA RUE MYRHA

La volonté de la municipalité (qui rejoint celle de l'association gestionnaire) est de réinstaller cette mosquée hors de la rue Myrha, sur une parcelle beaucoup plus grande qui permettrait à ce lieu de culte d'être bien intégré dans le quartier. La municipalité a demandé pour cela la préemption d'un bâtiment en vente rue Stephenson, à l'angle de la rue Doudeauville.

INSTALLATION DE L'ASSOCIATION APBIF 2, RUE CAVE :

Ce lieu de culte de l'APBIF (Association des Projets de Bienfaisance Islamique en France) s'est installé en dissimulant sa vocation au propriétaire privé : il s'agissait officiellement d'un centre de formation. La Municipalité a demandé au propriétaire d'engager une procédure d'éviction, mais qui ne semble pas si simple. La Municipalité du 18^e nous a signalé qu'elle ne souhaite pas le maintien de ce 3^{ème} lieu de culte musulman dans le quartier. Notre Association s'inquiète actuellement des mesures prises par la Préfecture de Police qui, en dépit des déclarations d'intention du Conseiller chargé des Cultes au Ministère de l'Intérieur, a donné son autorisation pour cette « activité de formation », qui permet donc le maintien de ce lieu de culte et a de nouveau interrogé la municipalité sur ce dossier. L'association a par ailleurs effectué des travaux sans respecter la réglementation en vigueur (ventilation donnant directement sur la rue à hauteur d'homme) et génère des nuisances sonores pour le voisinage.

PGO attend la réponse de la nouvelle municipalité sur les différents dossiers en cours et espère pouvoir organiser dans les prochaines semaines une réunion d'information avec la municipalité afin de participer activement à la réflexion sur le futur de ces différents lieux de culte et leur meilleure intégration dans notre quartier

Toxicomanie à la Goutte d'Or : où en est-on ?

Vous avez peut-être encore en tête la grande messe sur la toxicomanie qui a eu lieu à la mairie du 18^e arrondissement le 8 décembre 2001. A cette occasion, Bertrand Delanoë avait dit avec force son rejet de la drogue et, en même temps, s'était engagé à tout mettre en œuvre pour que notre arrondissement retrouve une certaine tranquillité.

UN DEBUT PROMETTEUR

La Coordination Toxicomanies 18, organisatrice de cette journée, a reçu pour mission de la mairie de Paris, de servir d'intermédiaire entre les habitants, de plus en plus inquiets, voire exaspérés, sur les dérives que connaissent leurs quartiers, et les toxicomanes, en proie à la souffrance et l'errance, prêts à tout pour consommer leurs produits.

L'association Paris-Goutte d'Or, soucieuse de la gêne croissante qu'entraîne la présence de nombreux toxicomanes à la Goutte d'Or, a voulu rencontrer la Coordination Toxicomanies 18, afin de connaître son fonctionnement et son mode d'action, et lui faire part de situations particulièrement épineuses dans notre quartier.

Une première rencontre nous avait permis de comprendre le travail de terrain fait par Toxicomanies 18 : l'arrondissement est divisé en 3 zones sensibles : Simplon, La Chapelle et la Goutte d'Or. Sur chaque zone travaillent un coordinateur et deux « premières lignes » qui ont pour mission :

- de dénouer des situations de crise, signalées par les habitants. Cela implique de dresser des lieux et d'orienter les toxicomanes vers des structures d'accueil, de soins, ou sociales.
- de réfléchir avec les habitants et les syndics d'immeuble aux moyens à mettre en place pour que les cages d'escalier, caves et parfois appartements ne soient pas squattés ou lieux de deal ; savoir quelle attitude adopter face à un toxicomane qui « s'installerait » dans votre immeuble.
- de signaler au commissariat les situations qui doivent l'être.

Quelques chiffres avaient également été avancés : le 18^e compte environ 300 toxicomanes. Seule une quarantaine est sédentarisée sur la Goutte d'Or, tout en étant SDF. La plus grande partie des toxicomanes (environ 200 personnes) est de passage, donc plus difficile à approcher.

Autant dire que PGO avait été enthousiasmée par cette présentation et attendait impatiemment les premiers fruits d'un travail si pointu.

UNE ATTENTE INSATISFAITE

Mais, depuis cette première rencontre, et depuis la table ronde du 8 décembre, presque 6 mois ont passé. Force est de constater que les habitants du quartier n'ont ni vu les grands changements annoncés par Bertrand Delanoë se produire, ni les situations qu'ils avaient signalées à la Coordination Toxicomanies 18 s'améliorer. Certes, on peut imaginer que tout ne va pas se résoudre en un jour, d'autant plus que la réhabilitation du secteur Château Rouge (le délabrement de l'habitat de cette zone étant un facteur essentiel dans l'installation de la drogue), va prendre plusieurs années. Toujours est-il que la Coordination elle-même reconnaît avoir davantage de difficultés sur le secteur Goutte d'Or que sur les deux autres secteurs.

Suite à ce constat, PGO a interpellé la Coordination Toxicomanies 18 afin de lui faire part de son impatience et ses déceptions. Elle souhaite avoir davantage de retour d'informations concernant le travail réalisé par l'équipe de Toxicomanies 18 de la Goutte d'Or. Une réunion devrait être organisée dans les prochaines semaines pour faire le point sur toutes les situations épineuses du quartier (une cinquantaine).

A suivre...

Les travaux d'aménagement de la rue Polonceau

En Janvier dernier, des travaux de recalibrage de la rue Polonceau ont commencé. Ces travaux, initialement prévu jusqu'en avril, concerne la portion de rue allant de la rue des Poissonniers à la rue des Gardes. Ils ont pour objectif de repaver la rue, d'élargir au maximum les trottoirs, et d'installer des protections empêchant le stationnement (comme c'est le cas rue de la Goutte d'Or et au début de la rue des Poissonniers. Dans le même temps, les passages piétons seront réaménagés.

Ces travaux étaient vraiment nécessaires dans une rue à la chaussée et aux trottoirs dégradés. Ils s'inscrivent également dans un projet à plus long terme qui viserait à faire de la Goutte d'Or un « quartier tranquille », c'est-à-dire un quartier dans lequel la circulation automobile de transit serait dissuadée, alors que piétons et cyclistes seraient encouragés. PGO ne peut donc que se féliciter de ces travaux, d'autant que le nouveau pavé nous rappelle le glorieux passé de l'ex-rue des Couronnes. Pourtant, force est de constater qu'ils ont été engagés sans concertation avec les habitants et les associations, et que des inquiétudes demeurent.

L'ABSENCE DE CONCERTATION

A quelques jours du début des travaux (le 7 février), et à la demande de PGO, Dominique Lamy, adjoint à la voirie à la mairie du 18^{ème}, accompagné de personnels techniques de la mairie est venu présenter les plans et recueillir les impressions des habitants sans que celles-ci ne puissent être véritablement intégrées à un projet déjà ficelé. A cette occasion, on a ainsi appris que la révision de l'éclairage public de la rue ne faisait pas partie des travaux, et que la « végétalisation » de la rue (l'introduction d'arbres) était à l'étude sans que l'on puisse avoir d'idée sur sa faisabilité. PGO s'inquiète du manque de coordination des différents acteurs municipaux intervenant sur le chantier.

Des inquiétudes sont apparues concernant la zone où la rue Polonceau s'élargit (du n° 45 au n° 51), dans laquelle se garaient des véhicules en épi, derrière lesquelles des toxicomanes trouvaient un refuge commode. Le stationnement en épi est supprimé pour être remplacé par une aire de livraison parallèle au trottoir. Cet aménagement, même s'il améliore la visibilité du trottoir, laisse un vaste espace inoccupé sur lequel rien n'est prévu pour le moment. On peut toujours rêver, comme l'a fait Dominique Lamy, du jour, où des restaurants ou bars viendront y installer leur calme terrasse. En attendant, PGO réclame des solutions afin d'éviter que cet endroit ne se transforme en espace de deal ou de consommation de drogue. Le dialogue avec la Mairie continue.

Le nombre de riverains qui participaient à cette réunion convoquée « en catastrophe » (le jeudi, les travaux commençant le lundi) prouve qu'on aurait tort de se passer de leur avis lorsqu'il s'agit de l'aménagement de leur quartier. Nous sommes bien sûr partants pour une « démocratie de proximité » mais refusons une « concertation approximative ».

Echos... Echos... Echos... Echos... Echos... Echos

Ouverture de l'espace multimédia de la goutte d'or

A l'angle des rues Myrha et Léon s'est ouvert un espace multimédia disponible pour les associations et les habitants du quartier. Muni de 10 postes informatiques, l'objectif du lieu est de proposer aux

associations un espace pour s'initier et utiliser l'outil informatique. Outre l'accès par des associations (Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS), Association pour la Promotion Scolaire à la Goutte d'Or (APSGO), Loisir Animation Goutte d'Or (LAGO), la Salle Saint Bruno (SSB) ,...), l'espace est également ouvert au public le mercredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h. A vos claviers !

L'espace est financé par la Mairie et la Mission Ville. N'hésitez pas à vous y rendre.

Contact : Ass. la Goutte d'Ordinateur, D. Legheraba, 7, rue Léon-34, rue Myrha. 01 42 51 03 61.
mél : goutedordinateur@wanadoo.fr, web : www.goutedordinateur.com.

La chorale de la Goutte d'Or

La chorale de la Goutte d'Or (Trois tambours) a effectué du 17 février au 01 mars 2002 un voyage d'échange musical avec une chorale de Cotonou au Bénin. Cette idée est née d'un voyage humanitaire effectué par Louise et Patrick Marty en 1999 et après un stage musical qu'ils ont proposé en février 2001, à une centaine de choristes de Cotonou.

Le projet de faire venir 30 choristes français était de mélanger chorale française et béninoise pour monter un programme commun avec chants européens et chants traditionnels béninois. Ceci a été une véritable rencontre culturelle et humaine, et la découverte de nouveaux repères musicaux et pédagogiques. Durant ce séjour trois concerts ont été donnés à Cotonou et à Parakan.

Ce voyage soutenu par la Mairie de Paris, la Mairie du 18^{ème} et l'ambassade de France a été le point de départ vers un autre projet : celui d'aider à la création de la première école de musique au Bénin. Cette école devrait voir le jour en novembre 2002 à Cotonou.

Contact : Les Trois Tambours, Louise et Patrick Marty, 15, rue Doudeauville, 01 46 07 04 03.

Messages de paix Goutte d'Or-Palestine

Le vendredi 12 avril 2002, des membres de l'Association des Travailleurs Maghrebins de France (ATMF, rue Affre dans le 18^e) et de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) sont venus salle Saint-Bruno—à l'initiative de l'accueil Goutte d'Or— témoigner de ce qu'ils avaient vu (photos-récits-films) lors de leur mission en Palestine du 17 au 24 février 2002.

Ils avaient emporté des « messages de paix » écrits par des femmes vivant en France dont 20 de la Goutte d'Or en cours d'alphabétisation au centre social. Ce fut une soirée très dense porteuse d'espérance et de solidarité. Beaucoup ont souhaité le renouvellement de telles rencontres.

ADHEREZ à l'association PGO

L'adhésion est proposée uniquement aux habitants du quartier. Pour prendre une part plus active à la vie du quartier, être mieux informé et renforcer l'association.

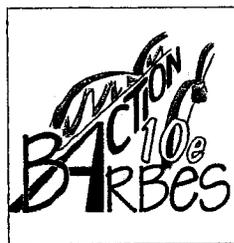
Adhésions : simple 20 euros, de soutien 25 euros. A renvoyer à **Paris Goutte d'Or, 47, rue Polonceau 75018 Paris.**

Ci joint un chèque de euros, à l'ordre de Paris Goutte d'Or.

Je désire un reçu oui – non

Signature

PARIS 
GOUTTE D'OR



Paris, le 6 mai 2002

Monsieur Bertrand Delanoë, Maire de Paris
Hôtel de Ville de Paris

Monsieur le Maire,

Après des années d'inertie durant lesquelles la station Barbès-Rochechouart a été laissée à l'abandon par les pouvoirs publics, les travaux de rénovation semblent enfin en bonne voie.

La volonté affirmée par la nouvelle équipe municipale d'entreprendre la reconquête des quartiers les plus défavorisés de la capitale suscite l'espoir des habitants. C'est donc vers vous que nous nous tournons, pour vous faire part, au nom des associations Paris Goutte d'or, Action Barbès 9^e, Action Barbès 10^e et Action Barbès 18^e de notre profonde inquiétude face à l'incohérence et l'absence de vision à long terme de la RATP, voire de certains responsables municipaux. En effet, malgré les nombreuses réunions organisées, des graves problèmes restent sans solution, et les usagers vont en subir les conséquences, non seulement pendant, mais surtout après les travaux.

Tout d'abord, l'affluence exceptionnelle côté rue Guy Patin pendant la période de fermeture de l'entrée principale (un an au moins!) est un premier sujet d'inquiétude. Le flot des usagers sera précipité sur un trottoir étroit et débordera inévitablement sur la chaussée. Alors que le déroulement et l'organisation du chantier sont programmés depuis des mois, voire des années, nous avons été choqués de constater lors d'une récente rencontre avec des responsables de la RATP et des élus, qu'aucune solution sérieuse n'a encore été envisagée. Aucun guichet temporaire n'est prévu du côté Rue Guy Patin, alors même que le guichet situé actuellement au dessus du Boulevard de la Chapelle sera fermé durant les travaux.

Ensuite, il y a plus grave. Dans la station rénovée, sous la ligne aérienne 2, la RATP a choisi de créer un très vaste espace de transit sans que, à ce jour, ne soit prévu la moindre présence humaine permanente. La sortie Guy Patin sera dépourvue de guichet ou de personnel. Il n'est pas non plus prévu l'installation d'un kiosque ou de commerce de proximité. Ainsi nous redoutons qu'en l'absence de présence dissuasive, cet espace soit immédiatement occupé par les vendeurs à la sauvette et les distributeurs de prospectus. Les nuisances (saleté, cohue, vandalisme qui engendrent inévitablement des tensions et des heurts), vont réapparaître et la RATP pourra ainsi stigmatiser le quartier en soulignant encore, comme elle se plaît déjà parfois à le faire, combien Barbès est différent de la Motte-Piquet-Grenelle ou de Quai de la Gare.

Cette situation est le résultat de l'incohérence des différents intervenants qui, depuis 10 ans, ont piloté cette rénovation. L'espace de transit a été conçu afin qu'un poste de police y soit installé, or ce projet d'implantation a été abandonné depuis quelques années. Malgré cela, le plan de rénovation n'a pas été amendé. De manière incohérente et aujourd'hui délibérée, on crée ainsi un espace dont on sait qu'il ne pourra pas être géré.

Ce n'est pas aux usagers de supporter les conséquences de cet aménagement incohérent, c'est pourquoi nous vous interpellons pour que la qualité du service public soit la même pour tous, de la Motte-Piquet-Grenelle à Barbès-Rochechouart. Des solutions existent, moins coûteuses certainement à long terme que la dégradation annoncée d'un lieu rénové à grand frais. Nous avons déjà fait savoir à nos interlocuteurs (RATP et élus des mairies d'arrondissement) que nous n'hésiterions pas à organiser des actions avec les riverains et à mobiliser les médias. Les réponses évasives ou complaisantes qui nous ont été formulées, ne nous satisfont aucunement.

Au delà des problèmes posés durant le chantier, nous exigeons des garanties en terme de présence humaine et de surveillance dans l'espace de transit. La RATP doit être mise devant ses responsabilités, et cela avec l'appui de nos élus, qui ne peuvent se retrancher dans des considérations technocratiques.

Connaissant votre attachement au bon fonctionnement de la démocratie locale, nous vous demandons d'user de votre autorité pour qu'une réunion soit organisée le plus rapidement possible entre les responsables associatifs, la RATP et les élus.

En espérant que vous voudrez bien nous apporter votre compréhension et votre soutien, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Nicole Jacques- Lefèvre
Présidente Action Barbès 10^e
146 bd Magenta 75010

Annie Musitelli
Présidente Action Barbès 9^e
155 bd Magenta 75009

Jean-Philippe Gouet
Président Action Barbès 18^e
9 bd Barbès 75018

Claudette Carayon
Présidente de Paris Goutte d'Or
47 rue Polonceau 75018

Copie à :

Pour les élus :

- Denis Baupin, Adjoint au Maire chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie
- Marie-Pierre de la Gontrie, Adjointe au Maire chargée de la démocratie locale et des relations avec les associations
- Jacques Bravo, Tony Dreyfus, Annick Lepetit, Maires des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements.
- Nicole Azzaro (9^e), Adjointe déléguée à l'aménagement de l'espace public et à l'écologie urbaine
- Dominique Lamy (18^e), Adjoint chargé de la voirie, des transports et espaces verts
- Charlotte Nenner (10^e), chargée du transport, de la circulation et de la voirie
- Astrid Panosyan, élue du 9^e responsable du conseil de quartier concerné
- Daniel Markovitch, Député de la 19^e circonscription de Paris
- Christophe Caresche, Député de la 18^e circonscription de Paris

Pour la RATP:

- Jean-Paul Bailly, PDG de la RATP
- Joëlle Assimon, Agence de Développement Paris
- Pierre Falguerolles, Département des Projets et Ingénierie des Lieux
- Lorenzo Sancho de Coulhac, D G Agence de Développement Paris